



Commune de Montrelais

Montrelais

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-cinq février, à 20H00 le Conseil Municipal, s'est réuni exceptionnellement, en raison de la crise sanitaire, à la Salle « Les Roussoles », sous la présidence de M. Joël JAMIN, Maire.

Étaient présents : Mmes et Mrs : JAMIN Joël Maire, JOUSSET Jean-Yves, LUBERT Philippe, BIGOT Noémie, Philippe GANDON, AUBRY Laurent, GUILLOTEAU Freddy, BROCHARD Francis, CERISIER Nicole, BRIERE Sophie, HAMARD Emilie, FOULONNEAU Céline.

Excusés avec procuration : DUTORDOIR Florence a donné procuration à JOUSSET Jean-Yves

Secrétaire de séance : GANDON Philippe

Secrétaire auxiliaire : GOUPILLE Béatrice

Nombre de conseillers en exercice	13
Nombre de conseillers présents	12
Nombre de conseillers ayant donné procuration	1
Date de la convocation	16/02/2022

Ordre du jour :

A : Personnel

B : Finances

- Délibérations Fonds de solidarité Logement

C : Action Sociale

- Aides diverses

D : Affaires scolaires

- E.primo
- Transport scolaire
- Sortie scolaire
-

C : Divers et Informations

Le PV du Conseil Municipal du 13 décembre 2021 est validé.

A - PERSONNEL

Rapporteur M JAMIN

Monsieur Le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 10 septembre 2021, il avait été évoqué que la commune se laissait un temps d'observation pour évaluer correctement le nombre d'heure à ajouter par rapport à la charge de travail pour le poste d'adjoint administratif, d'animation, de renfort de temps périscolaire, et pour celui de renfort pour la pause méridienne. Pour ensuite les faire évoluer au niveau taux horaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal **DÉCIDE**, à l'unanimité de faire évoluer

**le poste d'adjoint administratif de 21h à 28h à partir du 1^{er} octobre 2022.

**le poste d'animation de 22 h à 30 h à partir du 1^{er} septembre 2022.

**le poste d'agent polyvalent de 30h à 35h à partir du 1^{er} septembre 2022.

**le poste d'agent d'entretien de 18h à 25h à partir du 1^{er} septembre 2022.

- **AUTORISE** Le Maire à signer tout document relatif à ces dossiers.

Ces dossiers seront déposés au Comité Technique. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité. Le tableau des effectifs sera mis à jour.

B : FSL – Fond de Solidarité Logement

Rapporteur M JAMIN

Mr Le Maire indique que chaque année le Département de Loire Atlantique demande une participation de la commune pour le fond de solidarité Logement qui sert à maintenir ou à faire accéder les plus précaires dans des logements dignes. Cette année le montant demander est 69.36€, montant équivalent à 2021.

Après avoir délibéré le Conseil Municipal **DÉCIDE**, à l'unanimité, l'attribution de 69.36€ au titre du Fond de Solidarité Logement et **AUTORISE** le Maire à signer les documents s'y attachant.

C : ACTION SOCIALE

***Subventions 2022**

Rapporteur M JAMIN

Monsieur le Maire demande aux membres de la commission de se réunir une nouvelle fois afin d'établir au mieux des critères de choix plus cohérents avant l'attribution des subventions.

***Famille en difficulté**

Rapporteur M JAMIN

Monsieur le Maire explique que la commission action sociale a reçu en urgence après la demande d'une assistante sociale un usager ayant de grosses difficultés financières et peine à régler une facture de chauffage pour un montant de 829.80 €

Après avoir délibéré le Conseil Municipal **DÉCIDE avec 12 voix pour et 1 abstention** de prendre en charge exceptionnellement cette créance et **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

D : AFFAIRES SCOLAIRES

***E.primo**

Rapporteur M JAMIN

Monsieur le Maire explique que l'Education nationale a invité la commune à rejoindre un groupement de commandes en vue de passer un marché public ouvert à la concurrence pour le renouvellement de l'Espace Numérique de Travail (ENT) e-primos des écoles de l'académie.

L'ENT conduit l'élève à développer les compétences numériques inscrites dans les programmes qui l'amèneront à devenir citoyen responsable, guidé par des principes éthiques de communication indispensable pour maîtriser les rouages numériques de notre société. Par ailleurs, e-primos constitue un support pour l'enseignant facilitant la préparation de la classe et la mise en œuvre de parcours d'apprentissage personnalisés. Ce prochain marché e-primos s'étendra sur la période 2022-2026.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, **DÉCIDE** à l'unanimité et **AUTORISE** Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

***Transport Scolaire**

Rapporteur M AUBRY Laurent

Informe que des engagements de la Région ont été pris depuis le 21 février 2022. Un véhicule léger a été mis en circulation pour limiter l'impact des changements d'horaires sur plusieurs élèves. Il a été souligné que les circuits qui ont été mis en œuvre au 21 février 2022 ne le seront qu'à titre provisoire et que la desserte du secteur fera l'objet d'une nouvelle conception pour la rentrée 2022-2023.

***Sortie scolaire**

Rapporteur M JAMIN précise que suite à la décision du Conseil Municipal du 5 juillet 2021, la municipalité va prendre en charge le financement d'un montant de 340€ pour une sortie scolaire prévue le 3 mai prochain. Pour l'année scolaire 2021-2022 la prise en charge totale de la municipalité pour les sorties scolaires s'élèvera à 1145€.

E : DIVERS ET INFORMATIONS

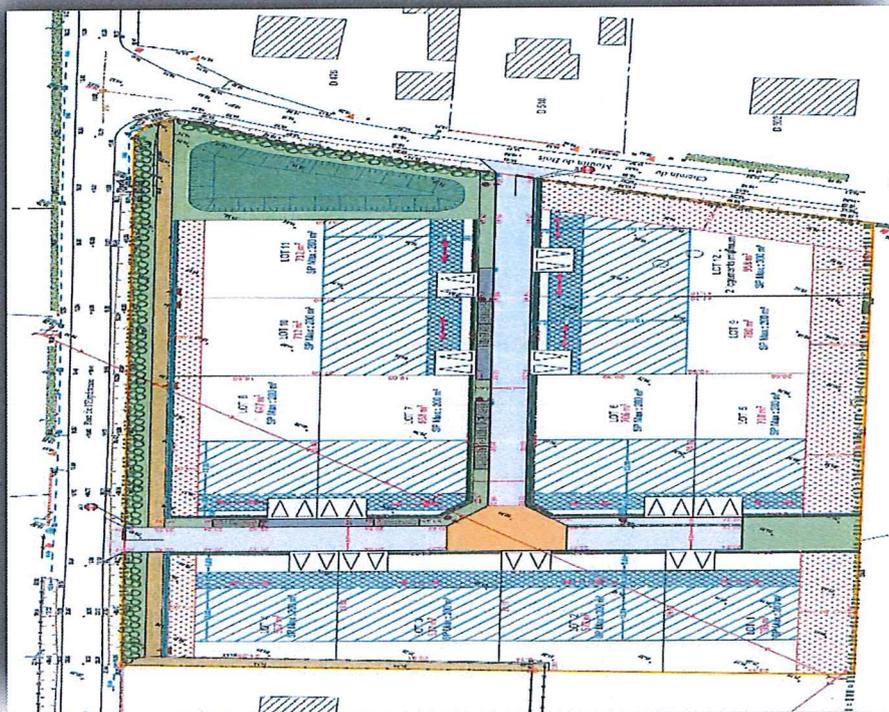
***Démission d'un conseiller**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Stéphane LECA a démissionné le 11 janvier 2022. Le Conseil Municipal siège donc à 13 conseillers.

*** Lotissement**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le permis d'aménager pour le futur lotissement a été déposé fin décembre et qu'actuellement un avis favorable avec prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France et du Département ont été reçus.

Plan du futur lotissement



***ESATCO du Pays d'Ancenis (contrat et entretien des espaces verts)**

Monsieur le maire précise que la convention avec ESATCO du pays d'Ancenis arrive à échéance fin mars 2022. Une demande a été faite pour que le contrat d'entretien des espaces verts soit reconduit pour l'année 2022-2023.

***Risk'ominium**

En 2017, une consultation avait été faite pour les contrats d'assurance de la commune. Les contrats arrivent à expiration au 31/12/2022. Le Maire explique qu'en 2017 un cabinet d'expert RISK'OMNIUM avait réalisé la consultation apportant leur expérience et leurs conseils. Une nouvelle offre de ce cabinet nous a été transmise pour préparer la consultation. Cette offre s'élève à 1250€ HT. Le Maire propose au conseil d'accepter cette offre pour lancer la consultation. Le Maire précise que le cabinet est composé d'experts juridiques qui analyse toutes les offres dans les détails et que nous n'aurions pas un œil aussi avisé à l'interne. Le Conseil **DÉCIDE** d'approuver ce contrat et **AUTORISE** le Maire à le signer.

***Site Internet**

Monsieur le Maire indique qu'une dernière réunion de travail de la commission communication aura lieu lundi 28 février 2022 afin de finaliser les dernières modifications pour que le site soit mis en ligne.

***Elections**

Monsieur le Maire rappelle les dates des élections présidentielles qui se dérouleront le 10 et 24 avril 2022 puis les élections législatives le 12 et 19 juin 2022. Chaque conseiller est invité à s'inscrire sur les tableaux des permanences. Une demande sera également faite prochainement à tous les électeurs de la commune s'ils souhaitent participer au déroulement de ces élections, ils devront s'inscrire auprès du secrétariat de la maire. Un retour rapide sera demandé pour permettre une bonne organisation.

***La Guinch'ette**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les gérants de la Guinch'ette remercient la commune d'avoir illustré La Guinch'ette pour la couverture du bulletin municipal 2021. Informe les dates pour la saison 2022 qui seront le jeudi 21 avril pour l'ouverture et de clôture le samedi 8 octobre

- Les horaires restent à l'identique :
 - 11h-22h du mardi au jeudi + dimanche
 - 11h-23h le vendredi et samedi
- Seuls les jours d'ouverture vont varier en début et fin de saison :
 - ouvert du jeudi au dimanche du 21 avril au 15 mai
 - et du 22 septembre au 8 octobre.

***Canoé kayak**

La commission développement économique a reçu Monsieur Steven DOCHEZ le jeudi 24 février 2022 qui a présenté un projet d'une base de canoé kayak situé vers l'aire naturelle de loisirs. Monsieur DOCHEZ a sollicité la commission pour l'installation d'un abri sur une partie du terrain communal. Une convention d'occupation temporaire du domaine public communal sera rédigée dans ce sens. Le conseil municipal donne son accord de principe pour cette installation. Monsieur DOCHEZ devra déposer une déclaration préalable.

***Dates des prochaines commissions**

- >>Commission voirie samedi 26 février 2022 à 10h
- >>Commission communication lundi 28 février 2022 à 10h
- >>Commission finances « élaboration du budget 2022 »samedi 12 mars 2022 à 9h.

Paroles aux conseillers

Monsieur JOUSSET propose aux conseillers disponibles de venir assister à une démonstration de désherbage pour l'entretien du cimetière le mercredi 2 mars prochain à 14h.

▲ Prochain Conseil Municipal le 28 mars 2022 à 20h00

N'ayant pas d'autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55, les membres présents ont signé le présent registre.

Suivent les signatures par les membres présents au Conseil Municipal du 25 février 2022.

JAMIN Joël	JOUSSET Jean Yves	DUTORDOIR Florence <i>Procuration à Mr JOUSSET J-Yves</i>
LUBERT Philippe	AUBRY Laurent	BIGOT Noémie
BRIERE Sophie	BROCHARD Francis	CERISIER Nicole
FOULONNEAU Céline	GANDON Philippe	GUILLOTEAU Freddy
HAMARD Emilie		